

# Conflits d'intérêts à l'EFSA – saison 10\*

Stéphane Horel  
11 décembre 2012

(\*L'EFSA fête ses dix ans cet automne)

L'Agence européenne de l'alimentation (EFSA) a annoncé, le 1<sup>er</sup> octobre 2012, [la mise en place d'un groupe de travail sur les perturbateurs endocriniens](#) – une question devenue hautement politique. Dix de ses dix-huit membres ont des conflits d'intérêts. Le toxicologue suisse Josef Schlatter a bénéficié de financements de l'industrie du tabac pendant douze ans. Et l'activité de recherche scientifique de seulement quatre de ces experts concerne directement le domaine des perturbateurs endocriniens.

Une première réunion préparatoire s'est tenue les 18 et 19 octobre 2012 à Bruxelles afin de déterminer la composition du groupe de travail. Si l'EFSA a publié [la liste des membres](#) du groupe le 3 décembre, le compte-rendu des discussions n'est toujours pas en ligne. En matière de transparence, on a déjà fait plus spectaculaire. D'autant que l'existence même de ce groupe est controversée.

**\*\*\*Pour comprendre le contexte de la création de ce groupe de travail, voir plus bas >> « Le contexte »\*\*\***

Le « Groupe de travail du Comité scientifique sur les substances actives sur le système endocrinien » (Scientific Committee working group on endocrine active substances) est composé de 18 personnes :

## **A // Quatre membres du [Comité scientifique](#) de l'EFSA**

- Jan Alexander (président du groupe)
- Anthony Hardy
- Robert Luttik
- Josef Schlatter

## **B // Trois membres du [groupe scientifique « Produits phytopharmaceutiques et leurs résidus »](#) (PPR) de l'EFSA (avec décodeur : le groupe Pesticides).**

- Karen Hirsch-Ernst
- Susanne Hougaard-Benekou
- Daniel Pickford

## **C // Dix experts**

- **Jacques Auger** – France  
Biologiste de la reproduction. [Assistance Publique – Hôpitaux de Paris](#).
- **Diane Benford** – Grande-Bretagne  
Fonctionnaire. Responsable de l'Unité Évaluation des risques chimiques à la [Food standards agency](#).
- **Susy Brescia** – Grande-Bretagne  
Toxicologue au ministère britannique de la Santé ([Health & Safety Executive](#)).
- **Gisela Degen** – Allemagne  
Toxicologue. Centre de recherche Leibniz pour l'environnement professionnel et le facteur humain à l'Université technique de Dortmund ([IfADo](#)).
- **Peter Hoet** – Belgique  
Chercheur. Département de santé publique de l'[Université de Louvain](#).
- **Peter Matthiessen** – Grande-Bretagne  
Écotoxicologue. [Consultant](#). Retraité.
- **Wim Mennes** – Pays-Bas  
Toxicologue. [Institut national pour la santé publique et l'environnement des Pays-Bas](#) (RIVM).
- **Thomas Platzek** – Allemagne  
Toxicologue. Directeur de la toxicologie pour les produits de consommation, [Institut fédéral allemand pour l'évaluation des risques](#) (BfR).
- **Peter Pärt** – Danemark  
Docteur. Expert détaché. [Agence européenne de l'Environnement](#) (EEA).
- **Emanuela Testai** – Italie  
Chercheuse à l'[Institut supérieur de la santé](#) de Rome.
- **Theo Vermeire** – Pays-Bas  
Docteur. [Institut national pour la santé publique et l'environnement des Pays-Bas](#) (RIVM).

## Les conflits d'intérêts du groupe de travail

Tous les experts appelés à travailler pour l'EFSA ont pour obligation de remplir une déclaration publique d'intérêts (DPI) – un document où ils consignent leurs collaborations, rémunérées ou non, avec le secteur privé au cours des cinq années précédentes. Le but de l'opération est de permettre à l'EFSA de prévenir tout conflit d'intérêts. Les « omissions » peuvent mener à des sanctions. ([Règles de l'EFSA sur les déclarations d'intérêts, 21.02.2012](#)).

### 1 – Jan Alexander (président du groupe) – Norvège

Docteur. Toxicologue. Directeur général adjoint de l'[Institut norvégien de santé publique](#).

Membre de plusieurs groupes de travail à l'EFSA depuis 2006.

Vice-président du [Comité scientifique](#) de l'EFSA (2012-2015).

Pas de conflits d'intérêts dans sa [déclaration publique d'intérêts du 9.10.2012](#).

### 2 – Jacques Auger – France

Biologiste de la reproduction. [Assistance Publique – Hôpitaux de Paris](#).

Pas de conflits d'intérêts dans sa [déclaration publique d'intérêts du 4.12.2012](#).

### 3 – Diane Benford – Grande-Bretagne

Fonctionnaire. Responsable de l'Unité Évaluation des risques chimiques à la [Food standards agency](#).

Membre de plusieurs groupes de travail à l'EFSA depuis 2006.

Dans sa [déclaration publique d'intérêts du 15.11.2012](#), elle déclare :

= Membre du groupe d'experts de l'International Life Sciences Institute ([ILSI](#)) – Europe « Data Selection for BMD Modelling » au titre de représentante de la Food Standards Agency (09/2009 - 04/2012).

>> ILSI est un groupe de pression de l'industrie (voir encadré 1 sur ILSI ci-dessous).

= Membre du groupe d'experts ILSI Europe « Margin of Exposure approach to substances that are genotoxic and carcinogenic », au titre de représentante de la Food Standards Agency (07/2006 - 01/2010).

>> La déclaration de Diane Benford souffre de quelques « omissions » :

= Co-auteur d'une [publication ILSI](#) : Benford D, Bolger PM, Carthew P, Coulet M, DiNovi M, Leblanc JC, Renwick AG, Setzer W, Schlatter J, Smith B, Slob W, Williams G, Wildemann T. *Application of the Margin of Exposure (MOE) approach to substances in food that are genotoxic and carcinogenic*. *Food Chem Toxicol*. 2010 Jan;48 Suppl 1:S2-24. Review. L'un de ses co-auteurs, Josef Schlatter, est également membre du groupe de travail de l'EFSA (voir plus bas : Josef Schlatter).

= Membre du comité éditorial de la revue scientifique « [Regulatory Toxicology and Pharmacology](#) ».

>> *Regulatory Toxicology and Pharmacology* est une revue capturée par l'industrie (voir encadré 2 ci-dessous).

= Intervenante pour ILSI au congrès EUROTOX 2008. « Overview of the work of the expert group on MoE and report back on the workshop ». ([Eurotox 2008 Report](#))

= Présidente du groupe d'expert au [Workshop ILSI](#) « Application of the Margin of Exposure (MOE) Approach to Compounds in Food which are both Genotoxic and and Carcinogenic » (1-3/10/2008, Rhodes, Grèce).

>> Avant 2007 :

= Co-présidente de la troisième réunion plénière trois de [FOSIE](#), un projet de recherche ILSI co-financé par la Commission européenne. Lisbonne, Portugal, 23-25/10/2002. ([ILSI Europe-Newsletter49, Février 2003](#))

= Auteur d'une [monographie pour ILSI](#) « Principles of risk assessment of food and drinking water related to human health ». ILSI Europe concise monograph series, 2001.

= Auteur en 2000 d'une [monographie pour ILSI](#) « The acceptable daily intake : a tool for ensuring food safety ». ILSI Europe concise monograph series, 2000.

### Encadré 1 / International Life Sciences Institute (ILSI)

Créé en 1978 à l'initiative de grands groupes agroalimentaires américains comme Heinz, Procter & Gamble, General Foods et Kraft Foods, ILSI est au départ largement contrôlé par Coca-Cola. Jusqu'en 1991, ILSI est d'ailleurs [dirigé par Alex Malaspina](#), l'un des vice-présidents de la multinationale d'Atlanta.

Les sources de financement d'ILSI se sont, depuis, diversifiées : les principales multinationales de l'agroalimentaire (Coca-Cola, Danone, Kraft Foods, Ajinomoto, leader mondial des additifs alimentaires), de la chimie (BASF, Dow Chemicals, DuPont...), des pesticides et OGM (Monsanto, Bayer CropScience, Syngenta...), des détergents (Procter & Gamble, Unilever), du médicament (Pfizer, Merck...), et même du pétrole (Exxon Mobil) en sont membres. (Source : [Rapport annuel ILSI 2011](#)).

Mis à part l'Antarctique, tous les continents hébergent une branche d'ILSI, dont le siège se trouve à Washington. Son bureau européen a ouvert à Bruxelles en 1986.

ILSI [se présente](#) comme une « fondation mondiale à but non lucratif » qui « rassemble des scientifiques des universités, des gouvernements, de l'industrie et du secteur public » et recherche « une approche équilibrée pour résoudre les problèmes d'intérêt commun au profit du bien-être de la population ».

C'est en fait un groupe de pression à la stratégie sophistiquée. Et efficace : de nombreux experts de l'EFSA travaillent pour lui. Jusqu'à la présidente du conseil d'administration de l'Agence, Diana Banati. Au cours d'une conférence de presse en septembre 2010, l'eurodéputé Vert José Bové [révéla](#)it qu'elle était également membre du conseil d'administration d'ILSI. [Nommé directrice exécutive et scientifique d'ILSI](#), Diana Banati a démissionné de l'EFSA en mai 2012.

>> Pour de plus amples détails sur les rapports de l'EFSA avec ILSI, lire le rapport de Corporate Europe Observatory et EarthOpenSource – *Conflicts on the menu*. [Versions en français et en anglais sur cette page](#).

### Encadré 2 / The International Society of Regulatory Toxicology & Pharmacology et la revue *Regulatory Toxicology and Pharmacology*

« [Regulatory Toxicology and Pharmacology](#) » est une revue capturée par l'industrie et dirigée par [Gio Gori](#), un scientifique qui a longtemps œuvré pour l'industrie du tabac. (Source : [David Michaels. Doubt is their product. Oxford University Press, 2008](#)).

Le propriétaire de la revue, la International Society of Regulatory Toxicology & Pharmacology ([IS RTP](#)) est une association dominée par des scientifiques qui travaillent pour l'industrie et les firmes de consultants qu'elle emploie. L'IS RTP a organisé plusieurs [workshops](#) sur les perturbateurs endocriniens où intervenaient des représentants de firmes comme [Monsanto](#) et [Dow Chemicals](#) ou de cabinets de conseil en régulation pour l'industrie comme [Exponent](#), [Gradient Corp](#) et [The Weinberg group](#).

#### 4 – Susy Brescia – Grande-Bretagne

Toxicologue au ministère britannique de la Santé ([Health & Safety Executive](#))

Pas de conflit d'intérêts mentionnés dans sa [déclaration du 14.11.2012](#).

Elle omet de signaler :

= Speaker et modératrice de débat lors d'un workshop d'[ECETOC](#) sur les perturbateurs endocriniens, « Risk assessment of endocrine disrupting chemicals » (Florence 9-10/05/2011 – [Rapport du Workshop](#)). Le Centre européen d'écotoxicologie et de toxicologie des produits chimiques (ECETOC) est une [organisation de lobbying de l'industrie chimique](#).

>> Daniel Pickford était également présent à ce workshop, mais seulement pour y assister. Il l'a cependant signalé dans sa déclaration d'intérêts (voir plus bas : Daniel Pickford).

>> Par ailleurs, en tant qu'employée du ministère de la Santé britannique, Susy Brescia représente la position de son pays. Or la Grande-Bretagne a fait connaître sa position officielle sur la question des critères des perturbateurs endocriniens en mai 2011 (>> pour comprendre de quoi il s'agit exactement, voir plus bas « Le contexte »). Dans un [document conjoint](#) avec l'[Institut fédéral allemand pour l'évaluation des risques](#) (BfR), la Grande-Bretagne s'est prononcée pour l'adoption de critères de sélection basés sur des seuils de puissance. Parce qu'elle permet à de nombreux produits chimiques de passer entre les mailles du filet d'une régulation plus stricte, cette approche a les faveurs de l'industrie. Elle est sévèrement critiquée par les [ONG](#) et par l'un des grands experts de la question, le [Pr Andreas Kortenkamp](#), qui estime qu'elle est « [largement arbitraire et injustifiable d'un point de vue scientifique](#) ».

Susy Brescia est également membre du groupe AdHoc de la [DG Environnement](#) de la Commission européenne sur la définition et les critères des perturbateurs endocriniens (>>idem : pour comprendre de quoi il s'agit, voir plus bas « Le contexte »). Puisqu'elle représente son pays, on peut difficilement imaginer qu'elle adopte une position indépendante. Elle a d'ailleurs [présenté en personne](#) la proposition britannique lors d'un [workshop](#) de la Food Standards Agency sur les perturbateurs endocriniens le 19 octobre 2010.

## 5 – Gisela Degen – Allemagne

Toxicologue. Centre de recherche Leibniz pour l'environnement professionnel et le facteur humain à l'Université technique de Dortmund ([IfADo](#)).

Membre du [Comité scientifique pour la sécurité des consommateurs](#) – SCCS (Commission européenne).

Dans sa [déclaration publique d'intérêts du 23.10.2012](#), Gisela Degen déclare :

= Financement d'un projet de recherche sur l'exposition aux phyto-œstrogènes chez les enfants pendant et après la puberté par le [CEFIC](#) / Long-range research initiative ([LRI](#)) (07/2007 - 12/2009).

>> Le Conseil Européen de l'Industrie Chimique (CEFIC) est l'organisation européenne des industries chimiques. Il emploie 72 personnes pour ses activités de lobbying à Bruxelles. Activités auxquelles il consacre 6 millions d'euros, selon les informations qu'il a livré sur une base volontaire au [registre de transparence du Parlement européen](#).

## 6 – Anthony Hardy – Grande-Bretagne

Professeur honoraire. Travaillait au département (ministère) britannique de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales ([DEFRA](#)).

Membre de plusieurs groupes de travail à l'EFSA depuis 2006.

Président du [Comité scientifique](#) de l'EFSA (2012-2015).

Intérêts déclarés à l'EFSA ([déclaration publique d'intérêts du 28.11.2012](#)) :

= Membre d'un groupe de travail ILSI « Task Force on Evaluation of Agronomic Practices for Mitigation of Natural Toxins » (09/2008 – 10/2010). ([Evaluation of Agronomic Practices for Mitigation of Natural Toxins](#))

= Directeur du [Centre for Low Carbon Futures](#), un organisme public à l'Université de York (04-2009 – 01/2010).

>> La déclaration d'Anthony Hardy ne mentionne pas que le centre bénéficie du soutien d'une [centaine de partenaires privés](#). On notera également, parmi les membres du [comité consultatif international de ce centre](#), Ian Johnson, directeur des opérations chez Coca-Cola.

= Président non-rémunéré de Venturefest Yorkshire, une organisation sans but lucratif, depuis septembre 2009.

>> Dans sa déclaration, Anthony Hardy explique que Venturefest Yorkshire organise un événement annuel d'une journée regroupant des entrepreneurs des secteurs « techniques, informatiques et créatifs » du Yorkshire.

Les [sponsors](#) de l'édition 2013 sont en majorité des sociétés d'investissement et des organisations commerciales. Par ailleurs, l'événement Venturefest Yorkshire est organisé par York Professionals, dont la raison d'être est, [selon son site internet](#), de « promouvoir les opportunités d'affaires (« Promoting business opportunities »). Anthony Hardy en est [l'un des directeurs](#), ce qu'il ne signale pas non plus.

## 7 – Karen Hirsch-Ernst – Allemagne

Toxicologue. [Institut fédéral allemand pour l'évaluation des risques](#) (BfR)

Membre du [Groupe Produits phytopharmaceutiques et leurs résidus – PPR](#) / Pesticides de l'EFSA

Membre de plusieurs groupes de travail à l'EFSA depuis 2009.

Pas de conflits d'intérêts dans sa [déclaration publique d'intérêts du 16.10.2012](#).

Conflit d'intérêt intellectuel, en revanche, comme Susy Brescia (voir plus haut : Susy Brescia) : l'Institut fédéral allemand pour l'évaluation des risques (BfR), dont Mme Hirsch-Ernst est salariée, a fait connaître sa position officielle sur la question des critères des perturbateurs endocriniens en mai 2011 (>> pour comprendre de quoi il s'agit exactement, voir plus bas « Le contexte »). Dans un [document conjoint avec la Grande-Bretagne](#), le BfR se prononce pour l'adoption de critères de sélection basés sur des seuils de puissance. Parce qu'elle permet à de nombreux produits chimiques de passer entre les mailles du filet d'une régulation plus stricte, cette approche a les faveurs de l'industrie. Elle est sévèrement critiquée par les [ONG](#) et par l'un des grands experts de la question, le [Pr Andreas Kortenkamp](#), qui estime qu'elle est [« largement arbitraire et injustifiable d'un point de vue scientifique »](#).

Mme Hirsch-Ernst a également [co-signé](#) un article dans la littérature scientifique sur les critères de sélection favorisés par le BfR. Elle a donc été personnellement impliquée dans l'élaboration de la prise de position de l'Institut.

C'est d'ailleurs au titre de représentante du BfR que Mme Hirsch-Ernst est aussi membre du groupe AdHoc de la [DG Environnement](#) de la Commission européenne sur la définition et les critères des perturbateurs endocriniens (>>idem : pour comprendre de quoi il s'agit, voir plus bas « Le contexte »). On peut difficilement imaginer qu'elle adopte une position différente de celle de son employeur.

## 8 – Peter Hoet – Belgique

Chercheur. Département de santé publique de l'[Université de Louvain](#).

Membre du Comité scientifique des risques sanitaires émergents et nouveaux – [SCENIHR](#) (Commission européenne).

Dans sa [déclaration publique d'intérêts du 28.11.2012](#), Peter Hoet déclare :

= Membre du conseil d'administration de [BelTox](#), la société belge de toxicologie et d'écotoxicologie.

>> Les [sponsors](#) de BelTox sont les firmes [Janssen Pharmaceutica](#), [Solvay](#) (sponsors platina), [Eusapharma](#), [UCB](#), [GlaxoSmithKline Vaccines](#) (sponsors gold), [Umicore](#), [Total Petrochemicals](#), [ECETOC](#) (sponsors silver). Voir les « sponsors bronze » sur le [site de BelTox](#).

## 9 – Susanne Hougaard-Benekou – Danemark

Toxicologue. [Agence danoise de l'environnement](#).

Membre de plusieurs groupes de travail à l'EFSA depuis 2009.

Membre du [Groupe Produits phytopharmaceutiques et leurs résidus – PPR](#) / Pesticides de l'EFSA

Pas de conflits d'intérêts dans sa [déclaration publique d'intérêt du 8.10.2012](#).

## 10 – Robert Luttk – Pays-Bas

Écotoxicologue. [Institut national pour la santé publique et l'environnement des Pays-Bas](#) (RIVM)

Membre de plusieurs groupes de travail à l'EFSA depuis 2009.

Pas de conflits d'intérêts dans sa [déclaration publique d'intérêts du 15.11.2012](#).

## 11 – Peter Matthiessen – Grande-Bretagne

Écotoxicologue. [Consultant](#). Retraité.

Dans sa [déclaration publique d'intérêts du 22.10.2012](#), il indique :

= Consultant pour la société [Regulatory Science associates](#) (RSA), qui exécute des contrats pour des firmes chimiques et pharmaceutiques (05/2012 – 09/2012).

## 12 – Wim Mennes – Pays-Bas

Toxicologue. [Institut national pour la santé publique et l'environnement des Pays-Bas](#) (RIVM).

Membre de plusieurs groupes de travail à l'EFSA depuis 2008.

Pas de conflits d'intérêts dans sa [déclaration publique d'intérêts du 30.10.2012](#).

## 13 – Daniel Pickford – Grande-Bretagne

Écotoxicologue. Enseignant à l'[Université de Brunel – Institut pour l'Environnement](#).

Membre du [Groupe Produits phytopharmaceutiques et leurs résidus – PPR](#) / Pesticides de l'EFSA

Dans sa [déclaration publique d'intérêts du 16.10.2012](#), Daniel Pickford déclare :

= Supervision de recherche financée par [Syngenta](#). £35,000 sur trois ans versés à l'Université de Brunel (05/2006 – 05/2009).

= Invité à assister au Workshop « Évaluation des risques des perturbateurs endocriniens » de [ECETOC](#) (9-10/05/2011). ECETOC est une [organisation de lobbying de l'industrie chimique](#).

>> Des collaborations qu'il indiquait dans sa [déclaration publique d'intérêts du 2.05.2012](#) ne figurent plus dans sa [déclaration du 16.10.2012](#) (NB : Selon les [règles de l'EFSA](#), seules les collaborations des cinq années qui précédent doivent être signalées).

= Activités de consultant pour [Syngenta](#) (09/2003 – 05/2005).

= Employé chez [AstraZeneca](#) (02/1999 – 06/2003).

>> Au cours de cette période chez AstraZeneca, Daniel Pickford a réalisé deux études sur des fonds privés :

= Étude sur la toxicité du bisphénol-A sur la grenouille pour le [CEFIC](#) (l'organisation européenne des industries chimiques) et le groupe de travail Bisphénol-A dans l'environnement de la [Society of the Plastics Industry](#) (£89,000 en 2000). (Source : Onglet « [research](#) »).

= Étude sur l'escargot de mer pour le Bisphenol A Environmental Research Task Group de l'[American Plastics Council](#) (£174,000 en 2002). (Source : Onglet « [research](#) »).

## 14 – Thomas Platzek – Allemagne

Toxicologue. Directeur de la toxicologie pour les produits de consommation, [Institut fédéral allemand pour l'évaluation des risques](#) (BfR)

Pas de conflits d'intérêts dans sa [déclaration publique d'intérêts du 16.10.2012](#).

Cependant, Thomas Platzek, tout comme Karen Hirsch-Ernst, est employé de l'[Institut fédéral allemand pour l'évaluation des risques](#) (BfR) qui a pris position pour des critères de sélection basés sur des seuils de puissance

pour les perturbateurs endocriniens (>> voir ci-dessus : Karen Hirsch-Ernst).

## 15 – Peter Pärt – Danemark

Docteur. Expert détaché. [Agence européenne de l'Environnement](#) (EEA)  
Pas de conflits d'intérêts dans sa [déclaration publique d'intérêts du 12.10.2012](#).

## 16 – Josef Schlatter – Suisse

Toxicologue. [Office fédéral de la santé publique suisse](#).  
Membre de plusieurs groupes de travail à l'EFSA depuis 2009.  
Sa [déclaration publique d'intérêts du 15.11.2012](#) égrène de nombreux conflits d'intérêts ainsi qu'une étroite collaboration avec ILSI depuis plus d'une décennie :

= Membre du groupe d'expert ILSI EUROPE sur l'application des seuils de préoccupation toxicologique (Thresholds of toxicological concern, ou TTC) dans les cosmétiques (11/2011 – 04/2012). Ce travail a été réalisé dans le cadre de [COSMOS](#), un projet de recherche financé conjointement par la Commission européenne et [Cosmetics Europe](#) (Fédération européenne des industriels des cosmétiques).

>> Josef Schlatter omet de préciser que le projet compte, parmi ses « partenaires », les firmes [Henkel](#) et [Merck](#). (Source : [Partenaires du projet COSMOS](#))

>> Plus important, ILSI est le principal promoteur du concept des Thresholds of Toxicological Concern (TTC), qu'il a inventé au milieu des années 1990. Les TTC visent à déterminer un seuil au-dessous duquel aucun test de toxicité ne serait requis pour la mise sur le marché d'une substance chimique. Cette approche évacue de fait toute possibilité qu'une substance puisse avoir des effets à faibles doses.

En 2008, curieusement, l'EFSA a ressenti la nécessité de créer un groupe de travail sur les TTC. Une [enquête fouillée de l'ONG PAN-Europe](#) a révélé en 2011 des conflits d'intérêts majeurs au sein ce groupe. Plusieurs de ses membres avaient activement promu les TTC pour le compte d'ILSI. Parmi eux : Josef Schlatter, co-signataire plusieurs articles sur les TTC ([Kroes 2004](#), [ILSI 2000](#), [Dybing 2002](#) avec comme co-auteur un employé de [Syngenta](#), [John Doe](#)). Voir aussi [l'article du Monde](#) où Stéphane Foucart raconte au passage que la présidente du groupe, Susan Barlow, a travaillé pour Philip Morris jusqu'à la fin des années 1990.

= Membre non rémunéré du conseil d'administration et du comité pour le programme stratégique et la gestion du Health and Environmental Sciences Institute (HESI), une structure l'ILSI (01/ 2008 – 04/2012). Recherche scientifique sur une série de questions sanitaires et environnementales, des questions générales pour la plupart. »

([Liste des membres du conseil d'administration de HESI en 2011](#))

= Membre du groupe d'experts ILSI Europe « [Application of the Scientific Criteria to Food Allergens of Public Health Importance](#) » (07/2007 – 04/2012) et du comité d'expert « Eliciting Dose of Allergens in Food (07/2003 – 7/2007).

= Membre du groupe ILSI Europe « [Risk Assessment of Genotoxic Carcinogens Task Force](#) » et de certains de ses groupes d'experts : « Margin of Exposure approach to substances that are genotoxic and carcinogenic », « Data Selection for BMD Modelling » (07/2002 – 04/2012). Ce travail, auquel participait aussi Diane Benford, a donné lieu à une [publication ILSI](#) : Benford D, Bolger PM, Carthew P, Coulet M, DiNovi M, Leblanc JC, Renwick AG, Setzer W, Schlatter J, Smith B, Slob W, Williams G, Wildemann T. *Application of the Margin of Exposure (MOE) approach to substances in food that are genotoxic and carcinogenic. Food Chem Toxicol.* 2010 Jan;48 Suppl 1:S2-24. Review. (Voir ci-dessous : Diane Benford).

= Intervenant dans les workshops, réunions annuelles et congrès organisés par HESI ou ILSI (01/1999 – 06/2011).

= Membre du groupe ILSI Europe « [Process-related Compounds and Natural Toxins Task force](#) » (01/1999 – 04/2012).

= Membre du Comité consultatif scientifique « Nutrition, food safety, natural toxins in food » d'ILSI Europe (01/1999 – 12/2010).

= Membre du conseil scientifique du Conseil européen de l'information sur l'alimentation ([EUFIC](#)) depuis mars 2009.

>> Dans sa déclaration d'intérêts, Josef Schlatter présente EUFIC comme une « société à but non lucratif ». C'est en fait une structure de lobbying de l'industrie agroalimentaire financée par AB Sugar, Ajinomoto Sweeteners Europe, Bunge, Cargill, Cereal Partners, Coca-Cola, Danone, DSM Nutritional Products Europe Ltd., Ferrero, Kraft Foods, Mars, McDonald's, Nestlé, PepsiCo, Pfizer Animal Health, Südzucker et Unilever ([Liste des membres 2012](#)).

= Consultant Ad-Hoc pour le panel d'expert de la Flavor and Extract Manufacturers Association of the U.S. (Association des producteurs d'arômes et d'extraits – [FEMA](#)) (10/2009-09/2011).

= Membre de l'International Society of Regulatory Toxicology & Pharmacology ([ISRTP](#)), depuis janvier 1998.  
>> Josef Schlatter présente cette société comme une « société savante » mais l'ISRTP est une association dominée par des scientifiques qui travaillent pour l'industrie (voir encadré ci-dessus)

= Enfin, Josef Schlatter a longtemps travaillé avec l'industrie du tabac, ce qui n'est jamais d'une folle élégance dans le CV d'un scientifique. Cette collaboration datant du début de sa carrière, il n'avait aucune obligation de la mentionner dans sa déclaration d'intérêts à l'EFSA. Voilà cependant quelques précisions glanées au cours de cette enquête et qu'il serait dommage de ne pas partager.

Josef Schlatter a bénéficié de financements de l'industrie du tabac entre 1972 et 1984. Sa thèse, en 1973, porte sur les effets de la nicotine (Réf. A). Menés sous la direction du Pr Bättig à l'Institut fédéral suisse de technologie de Zürich (ETH), ses travaux de recherche sont financés à hauteur de 237.500 dollars US entre 1972 et 1974 (Réf. B). Dans les années qui suivent, Josef Schlatter obtient plusieurs subsides de recherche auprès de la Commission scientifique de l'Association suisse des fabricants de cigarettes de Fribourg (Réf. C). En 1983, il rédige un article sur le tabagisme passif à la demande de l'industrie (Réf. D). Un document daté de 1984 explicite qu'une étude sur le tabagisme passif menée par Josef Schlatter a pour but d'être « utilisé[e] comme source d'arguments pour des articles de presse vulgarisés ». « L'industrie doit "se mouiller", car à présent, l'opinion publique est informée unilatéralement. Le travail de M. Schlatter démontre une nouvelle fois que la fumée du tabac peut être gênante, mais elle n'est pas nocive », rapporte le document (Réf. E-F). La présence de Josef Schlatter à des réunions du « Groupe de travail Cigarettes » de l'industrie suisse du tabac est documentée jusqu'en novembre 1985 (Réf. G). En 1990, M. Schlatter occupe un poste à l'Office fédéral de la santé publique suisse... où il est l'un des interlocuteurs des industriels du tabac sur les questions de régulation des additifs dans les cigarettes (Réf. H).

([Télécharger les documents en .zip](#))

### **17 – Emanuela Testai** – Italie

Chercheuse à l'[Institut supérieur de la santé](#).

Experte pour l'EFSA depuis 2010.

Pas de conflits d'intérêts dans sa [déclaration publique d'intérêts du 13.11.2012](#).

### **18 – Theo Vermeire** – Pays-Bas

Docteur. [Institut national pour la santé publique et l'environnement des Pays-Bas](#) (RIVM)

Membre du Comité scientifique des risques sanitaires émergents et nouveaux – [SCENIHR](#) (Commission européenne).

Pas de conflits d'intérêts dans sa [déclaration publique d'intérêts du 16.10.2012](#).

## Conclusion en chiffres

Sur dix-huit membres, huit déclarent des collaboration avec l'industrie / le secteur privé :

- Diane Benford
  - Susy Brescia
  - Gisela Degen
  - Anthony Hardy
  - Peter Hoet
  - Peter Matthiessen
  - Daniel Pickford
  - Josef Schlatter
- Dont trois avec ILSI.

Trois experts sont en situation de conflit d'intérêt intellectuel en raison de la position prise par leur pays et/ou leur organismes de tutelle :

- Susy Brescia, Grande-Bretagne
- Karen Hirsch-Ernst, [Institut fédéral allemand pour l'évaluation des risques](#) (BfR), Allemagne
- Thomas Platzek, [Institut fédéral allemand pour l'évaluation des risques](#) (BfR), Allemagne

L'EFSA n'a apparemment pas jugé utile d'inclure un expert en endocrinologue humaine. Un choix pour le moins étonnant.

Elle a en revanche enrôlé trois écotoxicologues – qui étudient l'impact des produits chimiques sur l'environnement (Robert Luttik, Peter Matthiessen, Daniel Pickford).

Seul quatre experts du groupe ont directement mené une recherche scientifique sur les perturbateurs endocriniens. (Jacques Auger, Peter Matthiessen, Daniel Pickford, Emanuela Testai).

Enfin, on peut se demander si le compte des pays représentés au sein du groupe de travail reflète un choix politique de la part de l'EFSA.

Le groupe est dominé par les Britanniques (5) et les Allemands (3) – dont les positions sur les critères des perturbateurs endocriniens sont on ne peut plus claires.

Il y a ensuite : trois Néerlandais, deux Danois, un Norvégien, un Belge, un Suisse, une Italienne. Dans la première version de la liste (3 décembre), la France était absente du groupe. Le nom du Français Jacques Auger – un [spécialiste des questions de fertilité masculine](#) – a été rajouté jeudi 6 décembre.

Pourquoi l'[Institut national pour la santé publique et l'environnement des Pays-Bas](#) (RIVM) aurait-il trois représentants, le BfR allemand deux et l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail ([ANSES](#)) française aucun ?

Notons que l'ANSES reconnaît les effets à faibles doses du bisphénol-A depuis septembre 2011([Rapport d'expertise collective sur les effets du bisphénol-A](#)). Ce qui n'est pas le cas de l'EFSA.

En 2007, l'EFSA a même [remonté la dose journalière admissible du bisphénol-A de 10 à 50µg/j et réaffirmé la sécurité du produit chimique](#) en dépit de nombreuses études montrant ses effets à faibles doses ([Références scientifiques sur les effets à faible dose du bisphénol-A répertoriées par Fred vom Saal en octobre 2006](#)). Pour la dernière mise à jour d'avril 2012, aller sur le [site de Fred Vom Saal](#)).

Les conclusions du « Groupe de travail du Comité scientifique sur les substances actives sur le système endocrinien » de l'EFSA seront rendus publics en mars 2013.



## Le contexte

Il reste un an à la Commission européenne pour attribuer aux perturbateurs endocriniens une définition et des critères précis. Ça n'a l'air de rien comme ça, mais la tâche est ardue. D'autant que cette décision aura un impact sur la régulation de l'ensemble des produits chimiques dans l'Union européenne.

Avec des mots simples, disons que les perturbateurs endocriniens sont des substances qui piratent le système hormonal et jouent avec les taux d'hormones sécrétées par l'organisme. Les hormones, ce sont les œstrogènes, la testostérone, l'insuline, les stéroïdes, les hormones thyroïdiennes etc. Il en existe une cinquantaine. Nul besoin d'avoir bac + 15 pour comprendre que des variations non programmées de leurs niveaux peuvent avoir un impact. En particulier pendant la grossesse : les hormones jouent un rôle crucial au moment du développement du fœtus. Les perturbateurs endocriniens sont aujourd'hui reliés à de nombreuses pathologies « modernes » : [baisse de fertilité masculine, malformations génitales des petits garçons, cancers \(testicules, sein, prostate, thyroïde\), obésité, diabète, développement du cerveau](#). À ce jour, les scientifiques ont identifié [environ 870 perturbateurs endocriniens](#), mais il en existe sans doute bien plus. (Pour des explications plus détaillées sur ces substances, voir le [dossier du Réseau Environnement Santé](#) ou mon documentaire [La Grande Invasion](#))

Avec des mots plus savants, la Société d'endocrinologie dit : « un perturbateur endocrinien est une substance chimique extérieure, ou une mixture de substances, qui interfère avec tout aspect de l'action hormonale » (« *An endocrine-disrupting chemical (EDC) is an exogenous chemical, or mixture of chemicals, that interferes with any aspect of hormone action* »).

([Endocrine-Disrupting Chemicals and Public Health Protection: A Statement of Principles from The Endocrine Society](#))

Mais tout le monde n'est pas d'accord sur le choix des mots. Une définition scientifique est une chose. Une définition destinée à servir dans le cadre d'une réglementation en est une autre. Or de ce choix dépend la régulation de certaines de substances chimiques d'usage quotidien. Phtalates et bisphénol-A sont les plus connus du grand public. Mais la décision concerne aussi les pesticides et les biocides – ce doux nom recouvrant les pesticides destinés à tuer cafards, puces et autres petites bêtes dans nos intérieurs. Dans quelle mesure, en ces temps de crise, les enjeux économiques vont-ils peser dans le choix des mots à Bruxelles ? C'est bien là toute la question.

La [Direction \(ou DG\) Environnement](#) a inauguré le processus en 2011 en constituant un groupe de travail. La DG peut s'appuyer sur un rapport qu'elle a commandité au [Pr Andreas Kortenkamp \(State of the Art of the Assessment of Endocrine Disruptors\)](#). En juin 2012, elle a organisé une [importante conférence](#). Elle comptait clore ce travail début 2013.

Bref. Tout était sur les rails jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2012. Prenant l'ensemble des acteurs par surprise, l'Agence européenne de l'alimentation (EFSA) [annonce](#) que, elle aussi, met en place un groupe de travail sur les perturbateurs endocriniens. C'est sa direction de tutelle, la [DG SANCO](#) (Santé et Consommateurs) qui l'a mandatée. Or il s'agit pas d'une simple guéguerre bureaucratique – la DG SANCO qui marcherait sur les plates-bandes la DG Environnement. C'est surtout un court-circuitage en bonne et due forme du processus conduit par la DG Environnement qui a choqué l'ensemble des ONG européennes ([Lettre des ONG aux Commissaires Dalli et Potočník](#)).

En cet automne 2012, l'EFSA fête ses 10 ans dans le déni total de sa gestion plus que contestable des conflits d'intérêts. Le Parlement européen s'en est ému, qui a [refusé en avril 2012](#) de voter la décharge budgétaire de l'Agence pour cette raison. La Cour des comptes européennes aussi. Le 11 octobre 2012, elle publiait un [rapport spécial](#) sur « la gestion des conflits d'intérêts dans une sélection d'agence de l'UE », dont l'EFSA, où elle jugeait que « [les agences de l'UE sélectionnées ne géraient pas les situations de conflit d'intérêts de manière appropriée](#) ». Les ONG, de leur côté, n'ont cessé de documenter les conflits d'intérêts à l'EFSA et leurs conséquences potentielles sur la santé de la population européenne. (Lire le rapport détaillé des ONG Corporate Europe Observatory et EarthOpenSource [Conflicts on the menu. Versions en français et en anglais sur cette page](#)). Une vingtaine d'ONG ont [troublé les festivités](#) organisées en novembre 2012 à Parme pour l'anniversaire de l'Agence et ont [appelé à des changements radicaux dans l'organisation de l'EFSA](#).

Pour mémoire, l'EFSA est chargée de l'autorisation de milliers de produits qui se retrouvent dans l'alimentation : OGM, pesticides, additifs, produits issus des nanotechnologies. C'est également elle qui suit le dossier du bisphénol-A.

**>>> Pour toute utilisation de ces informations, merci de citer votre source : Stéphane Horel, journaliste indépendante. Site : [www.stephanehorel.fr](http://www.stephanehorel.fr). Contact : [s.horel@wanadoo.fr](mailto:s.horel@wanadoo.fr)  
Lien permanent de l'article : [www.stephanehorel.fr/efsa](http://www.stephanehorel.fr/efsa)**